



Contrat de saillie 2024 pour l'étalon Bacchus du Hersent En IAC

www.ecuriedelaumoy.com

Vendeur :

Gaëtan CHABOTEAU
Écurie de l'Aumoy
72540 EPINEU LE CHEVREUIL
Tél : 06.76.60.67.61



Acheteur :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. _____

Adresse _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Achète une saillie de BACCHUS DU HERSENT :

Pour la jument : _____

N° SIRE : _____ **Race :** _____

Date de terme ou de poulinage : _____

Prestation pension à partir du : _____

Adresse du centre de mise en place : _____

Tél : _____ **Mail :** _____

Écurie de l'Aumoy - Gaëtan Chaboteau - 72540 Épineu-le-Chevreuil
06 76 60 67 61 - ecuriedelaumoy@yahoo.fr

Conditions de vente

- La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné d'un chèque de 300 € TTC pour l'achat de 2 doses de 8 paillettes encaissé si poulain vivant à 48H + un chèque de 150 € TTC encaissé à réception correspondant aux frais d'acheminement de la semence si mise en place dans un autre centre technique, les 2 à l'ordre de Mr Joël HOULBERT. Les paillettes non utilisées restent propriété du vendeur. Néanmoins, l'acheteur peut, s'il le souhaite, obtenir des cartes de saillie supplémentaires après règlement de 150 € TTC l'unité.
- Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, ne sera délivré par le Vendeur qu'après règlement intégral de toutes les sommes dues par l'Acheteur.
- Les Frais Techniques de Mise en Place à l'Ecurie de l'Aumoy sont de 198 € TTC et facturés lors de la 1^{ère} présentation de la jument ; dans ce cas, le transport est offert.
- Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les frais pension, de suivi gynécologique, de constats de gestations des ponettes ou juments - Consultez tous nos tarifs sur notre site : www.ecuriedelaumoy.com rubrique "Prestations". L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire : **OUI** **NON**
- Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations et vermifugations.
- Tarifs de pension Pré : * Ponette ou Jument non suivie : 10 € TTC / jour
* Ponette suivie : 12 € TTC / jour
* Jument suivie : 13 € TTC / jour
Tarif de pension Box : * 15 € TTC / jour
État corporel de la jument : Haut Moyen Bas
- **L'Ecurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**
- Fin de saison de monte le 15 Août 2024.

À :

Le :

Signature de l'acheteur :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'éta lonnier :


Gaëtan Chaboteau
Ecurie de l'Aumoy
Ecurie
06 76 60 67 61
72540 EPINEU LE CHEVREUIL
TVA FR 83 510 004 564